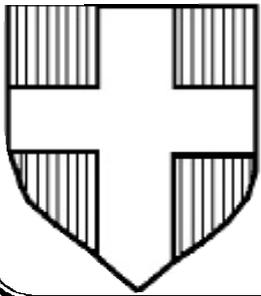


Entre - Nous



à Villebrumier

[HTTP://ENTRENOUS.FREE.FR](http://entrenous.free.fr)



Le Centre de Loisirs



a ouvert ses portes



Le 5 juin 2001

SEPTEMBRE 2001 - N° 51

RUBRIQUE À BRAC

Fête de la Musique :

Comme depuis plusieurs années, le village marque l'événement. A la Maison des Associations, les élèves de l'Ecole



de Musique ont présenté leur savoir faire et la chorale des enfants de "La Clé des Chants" a rendu un hommage apprécié à Charles Trénet. Puis, devant le Café "Chez Michel", groupes et individualités se sont succédés pour le plus grand plaisir d'un public conquis.

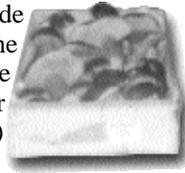
Fête du Patrimoine: C'est à Varennes que les 1er et 2 septembre l'AIPADAV a organisé sa manifestation annuelle avec pour thème l'occitan. Beau succès populaire pour les deux moments forts de ces journées: la prestation du groupe rock occitan "Nadau" le samedi soir et le vide-grenier le dimanche. Une cinquantaine de personnes sont venues écouter le jeudi 29 août Nadal REY parler de "La sauvegarde et la promotion du patrimoine".

Boule lyonnaise: Une nouvelle fois, le concours organisé le samedi 8 septembre

place du Communalet par la société locale a connu un vif succès puisque le nombre prévu de 16 quadrettes a été atteint, et les organisateurs ont même dû refuser du monde.

Fontaine: L'eau y coule désormais régulièrement mais au détriment du ru qui avait ses habitudes depuis des décennies.

Cueillette: Le début de l'été a été propice à une abondante récolte de cèpes. Pour le plaisir des chercheurs (euses) et des gourmets.



Changement de propriétaire: Depuis la création de Entre Nous, les Etablissements SOLDADIE figuraient parmi nos généreux annonceurs. Déjà l'an passé, le magasin de Villebrumier avait été cédé à M. et Mme FAURE qui exploitent la supérette sous l'enseigne " UTILE ". Depuis le mois de juillet, de nouveaux propriétaires gèrent la boulangerie-pâtisserie-alimentation à Nohic. Une page est tournée. Merci pour sa fidélité à la famille SOLDADIE.

Retraites: Comme le temps passe...Notre Président Guy JAMME, directeur d'école, a cessé son activité professionnelle, tout comme Jean Claude COSSOUL, gendarme en poste à la brigade locale depuis 22 ans. Ils ont sûrement en tête de nombreux projets... Entre Nous leur adresse ses bons vœux de bonne et longue retraite!

Bons vœux: Notre amie Aurélie AGARD a fait une mauvaise chute et s'est fracturée le bras, si bien qu'elle n'a pu, pour la première fois, créer un poème pour Entre Nous Bon courage, Lylie, et à bientôt.

Nuisances: Des cyclomoteurs et motocyclettes jugés trop bruyants...Des disparitions de pots de fleurs...Une effraction nocturne...Des pneus crevés ...Un drame horrible sur la place publique...Voilà un inventaire du mois d'août à Villebrumier qui ne prête guère à sourire....

Centre de Loisirs: Sous l'égide de l'association Yaka Jouer et avec l'aide des municipalités et de la CAF, il a ouvert ses portes le 5 juin 2001. Désormais, chaque jour de classe et durant les vacances, il accueille les enfants de Nohic, Reyniès, Varennes et Villebrumier. Les activités proposées, ludiques, riches et variées, font le bonheur de dizaines de garçons et de filles.

GUY ET KLÉBER

Les lampions se sont éteints

Le comité des fêtes a bien mérité le repos car ces quelques jours de fêtes ne sont rien sans les préparations d'avant, les soucis pendant et les résultats d'après. Des résultats bons cette année, tout le travail déployé par l'équipe n'a pas été vain. La pluie les a épargnés pendant 4 jours, mais elle le leur devait bien, car la tournée des bouquets a été assez perturbée par les orages de la semaine précédente. L'entrée du village a été embellie par un grand manège attractif supplémentaire, le manque de place hélas limite les attractions que les jeunes voudraient bien voir épa-



nouir sur la fête. Le clown, lundi après-midi a été bien apprécié par les petits et les grands, et le repas du lundi soir a fait chapiteau plein, pardon aux retardataires de ne pas avoir pu les prendre mais au dernier moment il est difficile de préparer 40 repas non prévus. Tout le monde fut enchanté de ces festivités et donne rendez-vous au comité l'année prochaine, comité qui va s'efforcer de rechercher des nouveautés et des attractions dignes de leur village qu'ils ont tant envie de voir vivre comme il se doit au XXIème siècle avec peut-être des idées du XXème à développer ou à faire renaître.

BRIGITTE

LES MESSAGES DU WEB

PHILIPPE COSSOUL -

philippe.cossoul@wanadoo.fr

Bonjour à toutes les personnes que je connais et qui se souviennent de moi. Je suis toujours attaché à notre cher village, il est vrai cependant que j'ai toujours mes parents et mon frère à Villebrumier mais je ne reviens dans nos murs que trop rarement malheureusement et surtout de façon anonyme. En effet, après mes études à la fac à Toulouse, j'ai trouvé, je vais dire naturellement, un travail sur Toulouse et me voilà donc, pas trop loin du village mais trop quand même pour faire la navette 2 fois par jour. Ma vie s'est donc organisé en ville. Changeons de sujet, j'ai été agréablement surpris de trouver votre site et pouvoir consulter

ainsi votre journal de chez moi gratuitement (quel veinard je fais ?). Je serai donc dorénavant avec vous et je vous félicite pour tout ce que vous faites pour notre village. Je vous laisse maintenant en vous souhaitant bon courage pour la suite. Je me permets également de faire une bise à Mme Brugnara Georgette en souvenir de l'année passée avec elle en CM2 à l'école. A bientôt

ANONYME

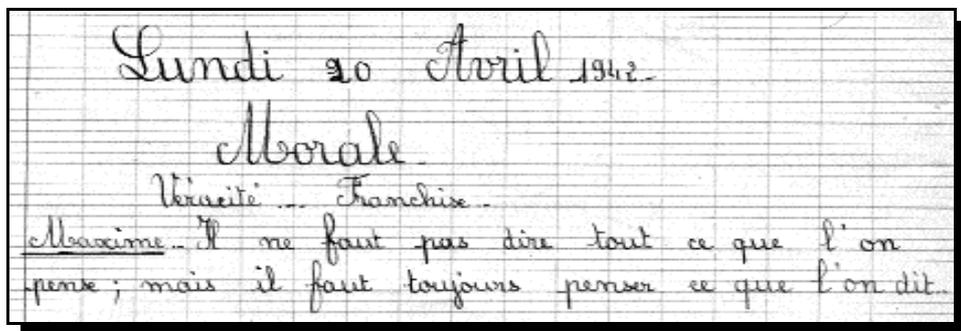
Bonjour, je tenais à vous féliciter par ce document sur les balais. Mon grand-père exerce encore à Courthézon et quand je lui ai montré votre document, il en était ravi ! Pensez donc ! 88 ans et encore dans le métier !! A bientôt.



BRAVOS

Bravo à Raymond ABEILHOU double champion départemental de boule lyonnaise (en doublette puis en quadrette) avec ses coéquipiers du club de Caussade.

Bravo à Bernard ASTOUL, frère de Guy et d'Etienne, qui entraîne le perchiste Romain MESNIL lequel s'est classé cinquième lors des Championnats du Monde à Edmonton au Canada au mois d'août dernier. A cette occasion, les téléspectateurs amateurs d'athlétisme ont pu apercevoir Bernard à plusieurs reprises sur le petit écran.



EDITORIAL

Villebrumier capitale d'un jour d'Histoire locale

Après le "Spécial 50", voici un journal plus classique, encore que, à y regarder de près, aucun numéro de *Entre-Nous* ne ressemble vraiment à un autre.

Notre équipe est heureuse de publier les contributions de nouveaux "écrivains", notamment celles de quelques jeunes.

Notre association est très honorée de se voir associer à l'événement cultu-

rel de premier plan qui aura lieu le dimanche 21 octobre prochain à l'initiative de la Société Archéologique et Historique de Tarn et Garonne. Sa notoriété et la qualité des intervenants pré-vus préjugent de moments passionnants.

Bonne lecture à toutes et à tous et sachez que vos réactions et vos contributions sous quelque forme que ce soit (écrit, dessin, photo, document quelconque...) seront les bienvenues.

LO TAMBORINAIRE

Programme de la journée d'Etudes de la société Archéologique et Historique dimanche 21 octobre à Villebrumier

- » 9h Mots de bienvenue et présentations
- » 9h15 Communications de:
 - ✓ **Guy ASTOUL**
"Les contestations paysannes à Villebrumier et dans les communautés voisines à la veille de la Révolution"
 - ✓ **Emmanuel MOUREAU**
"Les reliques de Saint Théodard"
 - ✓ **Jean-François DELORD**
"Les Gerla et leurs registres de notaires"
 - ✓ **Marcel DELBOUYS**
"Mesures de protection prises par les communes de la rive droite du Tarn à l'approche des troupes anglaises en 1814"
 - ✓ **Georges PASSERAT**
"Les bastides des vallées du Tarn et du Tescou"
- » 13h Apéritif offert par la Municipalité suivi du repas à la salle des fêtes
- » 16h Visite du Château de Reyniès

S'inscrire pour le repas **avant le 15 octobre** au prix de 120 F par personne par envoi d'un chèque libellé à l'ordre de "Société archéologique de T & Gne" à adresser à *Entre Nous* 82370 Villebrumier

► Photos.	1	S o m m a i r e
► Rubrique à brac. Bravos.		
Messages du web	2	
► Edito. Dictons	3	
► Poésie	4	
► Peintures à la chaux	5	
► Régalez-vous, mon bon roi	6	
► Une centenaire qui se porte bien	7	
► Un élevage de vaches laitières	12	
► Une nouvelle aile au château	14	
► Recette. Mots croisés	15	
► Photo souvenir	16	

Dictons

- ◆ En septembre, quand il tonne, la vendange est bonne.
- ◆ Beaucoup de pluie en octobre, beaucoup de vent en décembre.
- ◆ Novembre chaud au début, froid à la fin.



Cançon Occitana

Chanson Occitane

Aici sèm paures e mal bragats
Avèm misèria e mal trabalh
De qué volézt maissants soldats?
Es nostra terrà, es nostra ostal

*Ici nous sommes pauvres et mal accoutrés
Nous avons misère et mauvais travail
Que voulez-vous méchants soldats?
C'est notre terre, c'est notre maison.*



Volèm viure en patz
D'aber talent sèm las.
Volèm viure en patz
De guèrra n'en volèm pas.

*Nous voulons vivre en paix
D'avoir faim nous sommes las.
Nous voulons vivre en paix
De la guerre nous ne voulons pas.*



Les enfants de Villebrumier

J'aime les voir passer nos enfants des écoles
Les filles, les garçons, bien en rang deux par deux.
Ils vont à la cantine en babillant heureux,
Quelqu'étourdi parfois se retarde et s'isole.

Mais ça ne dure pas car les maîtresses veillent
Ils sont bien entourés nos gosses tant aimés
Les petits et les grands trottent, disciplinés
Tout près de ma maison que midi ensoleille



Quel plaisir de les voir, et même les moins sages.
On ne peut qu'être ému lorsqu'on a des enfants
Là, je crois voir les miens qui sont devenus grands
Car ils étaient comme eux, quand ils avaient leur âge

C'est précieux l'enfant, symbole d'espérance.
Je tréssaille en pensant à ceux qu'on a blessés,
Le monde entier les pleure et demeure angoissé.
Les petits n'ont pas peur, ils sont sans méfiance !

J'aime la voir passer cette troupe enfantine
Je reconnais leurs voix, leurs pas bien décidés.
Nos petits écoliers, joyeux et bien gardés,
Autour de midi, s'en vont à la cantine.

Aurélie

Poème déjà paru dans le n°34

PEINTURES à la chaux

Les peintures et autres produits dits "à l'ancienne" font actuellement un retour en force. Une mode écologique, une recherche de ses racines traditionnelles ? Mais surtout il s'agit d'une aubaine pour les marchands de peinture, qui vous vendent au prix fort des produits simples et peu dispendieux au départ. Un de ces produits est le badigeon à la chaux, peinture peu chère (environ 60 francs le sac de 25 kilos de chaux CAEB ou CL 90), écologique (sans solvant organique toxique), saine (son alcalinité détruit de nombreux organismes), permettant un bon équilibre hygrométrique des murs et évitant ainsi de nombreux désordres dus à l'humidité. Et en plus, cette peinture est très jolie ! Elle permet notamment d'apporter luminosité et résistance aux enduits à la terre, fréquents dans nos maisons villebrumières.

Qu'est ce que la chaux ?

La chaux est obtenue par calcination d'une roche calcaire (carbonate de calcium), issue de carrières exploitées un peu partout en France. La calcination entraîne la formation de chaux vive (oxyde de calcium) et de gaz carbonique. La chaux vive est la base de l'ensemble des produits appelés "chaux" et utilisés dans le bâtiment. Ce matériau est toutefois très corrosif et dégage une forte chaleur au contact de l'eau. Il n'est donc pas utilisé tel que mais sous forme de chaux "éteinte", c'est-à-dire mélangée à de l'eau dans un appareil appelé hydrateur puis réduite en poudre.

En fonction de la composition de la roche de départ, on distingue deux types de chaux :

- la chaux aérienne, dite chaux grasse ("CAEB" pour chaux aérienne éteinte pour le bâtiment ou CL 90, chez les marchands de matériaux) ;
- la chaux hydraulique naturelle, dite chaux maigre ("NHL" chez les marchands de matériaux).

(NB : se méfier de la NHL-Z qui est un mélange à base de ciment)

Pour la peinture à la chaux, on utilisera la



La chaux, matériau de base pour la rénovation de l'habitat

chaux aérienne, qui peut se présenter sous trois formes :

- en cailloux (chaux vive, devant être éteinte avant utilisation)
- en pâte
- en poudre (CAEB sus citée)

Les proportions données ci-après présupposent l'utilisation de chaux en poudre (CAEB).

Les différentes peintures

Le chaulage (ou colature) permet de masquer les défauts de l'enduit et de boucher les micro-fissures. Epais, il est rarement coloré. On l'obtient en mélangeant un volume d'eau pour un volume de chaux. Le badigeon succède au chaulage pour la protection des enduits. Il peut être légèrement coloré et est composé d'un volume de chaux pour deux volumes d'eau.

L'eau-forte très fluide permet de réaliser des effets de transparence et des finitions très colorées. Il est possible, si on a coloré le badigeon, de jouer sur les différences de ton pour donner un aspect moins homogène. L'eau-forte contient un volume de chaux pour cinq volumes d'eau (NB : ne pas confondre avec la technique de gravure).

La patine sert à uniformiser le support. Elle peut être très colorée et permet différents effets (éponge, rouleau, chaussette...). Elle est composée d'un volume de chaux pour vingt d'eau.

En résumé, chaulage et badigeon modifie la couleur et la texture des supports, alors que l'eau-forte et la patine conservent la texture et ne modifient que la couleur. Il n'est pas indispensable d'appliquer systématiquement l'ensemble de ces techniques sur un même support : les concentrations et le nombre de couches doivent être adaptées en fonction des effets recherchés.

Un point important pour la peinture à la chaux est le support : il doit être propre, dépoussiéré et légèrement humide (mais non détrempe). L'humidité du support facilitera la réaction chimique nécessaire à la fixation de la chaux (carbonatation par apport de gaz carbonique de l'air) et évitera les effets de "poudrage".

Comme les enduits, les peintures à la chaux craignent jusqu'à séchage complet, les effets du soleil, du vent, du gel et de la pluie. La pose ne sera donc possible qu'à l'ombre, à l'abri du vent, entre 5 et 30 degrés.

La coloration

Pour colorer votre peinture, utilisez les pigments minéraux (terre de sienne, ocre du Roussillon ou de Puisaye) qui ne palissent pas au cours des ans et ne virent pas avec la chaux. Il est aussi possible d'utiliser des oxydes de cuivre, de fer, de chrome ou de cobalt, pour obtenir des teintes vertes, rouges ou bleues.

Attention : la teinte définitive n'est jamais celle du pot, elle varie en séchant et selon

le support. Il convient donc de réaliser différents essais en pesant les pigments et sur un support identique à celui que vous voulez peindre et de préparer la quantité de peinture nécessaire pour l'ensemble du chantier en une seule fois, pour éviter les changements de teintes. Au delà d'une certaine quantité de pigments, tout ajout complémentaire ne modifie plus la couleur : la peinture est saturée en pigments. Plus la concentration en chaux est faible, plus on pourra ajouter de pigments avant saturation (au maximum 10 g de pigments pour 100 g de chaux en chaulage, 65 g pour une eau-forte).

On peut également ajouter à la peinture des adjuvants, dont la limonade qui aide à la carbonatation de la chaux et évite le poudrage

(environ ½ litre pour 10 litres de badigeon, à ajouter juste avant emploi), le vinaigre qui accélère la prise et aide à la dispersion des pigments (40 centilitres pour 10 litres de chaux), l'alun, qui fixe les pigments (2 à 10 % du poids de chaux), du liquide vaisselle (une petite giclée) qui aide à la dispersion des pigments ...

Derniers conseils

Préparez vos peintures à la chaux la veille de l'application, elles n'en seront que meilleures, et n'oubliez pas d'homogénéiser en cours d'application en remuant régulièrement. Les peintures se conservent tant qu'il reste de l'eau dans le mélange.

A vos pinceaux !

Luc

Régalez vous, mon bon roi

Depuis plusieurs années maintenant, nos voisins de Villemur, organisent chaque année au début de l'été le "Festival Henri IV".

L'histoire précise effectivement qu'Henri de Navarre, futur roi de France, est bien passé par Villemur, mais dans cette même période, lors de son séjour dans notre région, il est probablement passé près de Villebrumier. Au cours de son périple, venant de Nérac (Lot et Garonne), il passa notamment par Auvillar avant de rejoindre Montauban. Nous étions au XVIème siècle et plus précisément le jeudi 9 juillet 1579. Henri de Navarre, prit repos à Auvillar. Il était accompagné de son épouse la reine Margot, d'une suite de Gentilshommes et de nobles dames, escortés par une troupe de quarante quatre cavaliers. Au cours de cette étapes, toute la troupe qui était en appétit fit donc ripaille en Auvillar. Notre bon roi, qui paraît-il était entraîné depuis sa naissance où il avait notamment pris goût au vin de Jurançon dont on lui humecta les lèvres, fit largement honneur à sa table. Après avoir réquisitionné victuailles auprès des paysans du coin, l'on dévora force rôtis à belles dents et sans fourchettes.

Voici le menu tel que l'histoire le rapporte : 138 livres de mouton, 92 livres de boeuf, 58 livres de veau, 1 chevreau, 76 poulets, 2 levrauts, 2 lapins, 1 paon, 2 fressures de mouton et 1 de veau, un quarteron d'oeufs. Quand à la cuisson, elle nécessita 33 livres de lard et 72 sous de beurre, que le valet Joacquim partit quérir en hâte car l'homme à la poule au pot raffolait de la cuisine au beurre. Puis vint le dessert qui se composa de 12

pièces au four et de fruits. On mangea beaucoup de viande et très peu de pain. Et le vin ? Et bien le festin fut également bien arrosé, deux barriques de vin clair et une barrique de vin rouge (l'histoire ne précise pas le litrage).

Le lendemain, tout ce beau monde prit la route pour Lavilledieu, prochaine étape avant Montauban. C'était un jour de forte chaleur, et le soleil estival ne cessait de projeter ses rayons sur le noble cortège. Le festin de la veille commençait à peser, le Navarrais n'était paraît-il pas au mieux. Une halte s'imposait, c'est à Merle, petit village situé entre les communes d'Auvillar et de St Nicolas, que le roi et sa suite prirent repos. Il y avait là, sous un robuste chêne, une source bien claire et bien fraîche. C'était inespéré car personne du cortège n'en connaissait l'existence. Notre bon roi, fut le premier à se désaltérer. En soirée, Lavilledieu fut en vue, il faisait toujours aussi chaud et l'homme à la poule au pot était toujours d'aussi bon appétit. Il avait retrouvé toutes ses ardeurs. En effet a lui seul il engloutit une poulette, un lapereau et trois perdreaux qui furent mijotées avec 13 livres de beurre bien sur.

Si par hasard vous circulez un jour sur la route qui mène de Castelsarrasin à Auvillar (D 12), vous passerez forcé-

ment à proximité de ce petit village de Merle. Faites comme notre bon roi de l'époque, arrêtez-vous-y, et vous aurez l'occasion d'apercevoir en bordure de route un magnifique chêne, énorme, qui s'il pouvait parler aurait certainement maintes histoires à conter dont ce fameux jour du 10 juillet 1579. La source est toujours là elle aussi, peut être moins limpide. Vous trouverez également l'intégralité du menu sur un panneau de bois rappelant aux visiteurs cette page d'histoire, qui, il est vrai, n'a pas été préjudiciable à l'intérêt du pays (c'est la raison pour laquelle on en trouve pas trace dans les manuels d'histoire...).

Le chêne, a quant à lui été baptisé "Chêne Henri IV". Par contre il vous sera difficile de vous restaurer sur place, poussez donc jusqu'à Auvillar, voire Donzac ou Dunes dont vous apprécierez certainement le charme...

A Auvillar, appréciez le point de vue, la bastide, le vieux port restauré, la halle couverte à l'architecture unique. A Donzac, découvrez la cave du Brulhois, le musée des vieux métiers et de la ruralité (superbe, qui mérite d'être vu). A Dunes, village fleuri, visitez la maison de la Reine Margot, la tour des Templiers, les maisons à colombage...

Gérard Boun

Bar - Tabac - Journaux

CHEZ MICHEL

Rue Haute - 82370
Villebrumier



05 63 68 04 38



1901...2001

Une centenaire qui se porte bien...

Elle est née le 1er juillet 1901, de par la volonté de l'Assemblée Nationale de la IIIème République. Elle a été portée sur les fonds baptismaux par décret du 16 août suivant. Elle a subi depuis quelques retouches mineures. Pour autant, la loi relative au contrat d'association garde toujours sa validité et toute sa vitalité.

Un peu d'histoire...

Le 21 août 1790, une loi valide les principes fondamentaux émis lors de la Révolution Française basés sur la primauté de l'individu et reconnaît aux citoyens le droit de se rassembler et de former entre eux des sociétés libres.

Pourtant, le 17 juin 1971, la loi dite "Le Chapelier", au nom de cette même idée, interdit tout rassemblement et association d'ouvriers et artisans de même état de profession dans le but de contrecarrer les intentions jugées suspectes des corporations de l'Ancien Régime. Ainsi, il était prohibé "aux gens de métier quand ils se trouvent ensemble, de nommer ni président, ni secrétaires, ni syndics, de tenir des registres, prendre des délibérations, former des règlements sur leurs prétendus intérêts communs".

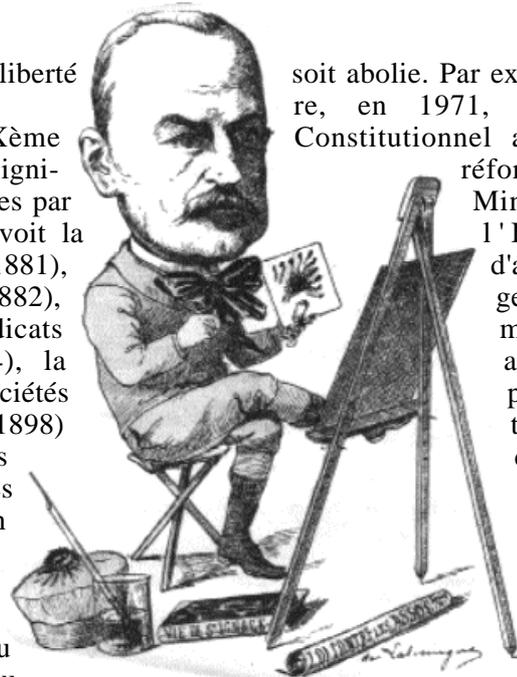
Le 4 novembre 1848, à la suite de la Révolution de février, la Constitution proclame le droit de s'associer et de s'assembler paisiblement et sans arme.

En 1864, le droit de grève est reconnu et en 1871, après la chute de Napoléon III, plusieurs initiatives parlementaires visent à abroger la législation restrictive du Second

Empire relative à la liberté d'association.

A la fin du XIXème siècle, des avancées significatives sont reconnues par la législation qui prévoit la liberté de la presse (1881), la laïcité de l'école (1882), la création des syndicats professionnels (1884), la reconnaissance des sociétés de secours mutuels (1898) et enfin le statut des coopératives ouvrières et agricoles. C'est en s'inscrivant dans ce mouvement que Waldeck Rousseau, rédacteur de la loi du 1er juillet 1901, a pu déclarer: "L'association n'est pas une liberté, elle est un droit. Elle est l'exercice naturel, primordial libre de l'activité".

Certes, par la suite, ont existé quelques rares tentatives en vue de restreindre la portée de cette réglementation. Par exemple, en 1939, les associations comportant au moins un quart de membres étrangers sont soumises à autorisation et il faudra attendre 1981 pour que cette règle



Pierre Waldeck-Rousseau
Déjà à l'origine de la loi de 1884 sur les syndicats, il fut l'initiateur de la loi 1901

soit abolie. Par exemple encore, en 1971, le Conseil Constitutionnel a annulé la réforme du Ministère de l'Intérieur d'alors envisageant de soumettre à une autorisation préalable tout projet d'association.

En fait, à partir de ce cadre juridique spécifique défini voilà cent ans, le mouvement associatif s'est

considérablement développé au cours du XXème siècle. Il est même possible de constituer sans autorisation aucune un groupement qui "ne peut être soumis pour sa validation à l'intervention préalable de l'autorité administrative ou même judiciaire." selon un avis du Conseil Constitutionnel daté de 1991.

Désormais, la liberté de réunion et d'association est reconnue par des actes internationaux et revêt ainsi un caractère universel. Ainsi, ce principe est affirmé par la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme (depuis 1950), par le Pacte des Droits civils et politiques (depuis 1966), par la Convention des Nations Unies des Droits des Enfants (depuis 1990).

80% des Français concernés par la vie associative

On estime à 880 000 le nombre d'associations actuellement en acti-

» p. 8



Les dames bénévoles de l'équipe de *Entre-Nous* en action



Animation "Vendanges" organisée par les Parents d'Elèves chez la famille Laval

ité en France. Villebrumier en compte 30 (communales ou intercommunales) subventionnées par le Conseil municipal. Selon Jean-Michel Belorgey, conseiller d'Etat spécialiste du secteur associatif, 70 00 associations se créent annuellement aujourd'hui, contre 5000 en 1908, 10 000 en 1937 et 40 00 en 1992. si bien que 40% des Français en sont membres d'au moins une et 20% de plusieurs. Il chiffre à 80% le taux de nos compatriotes concernés par la vie associative animée par quelque 10 millions de bénévoles. Il considère que ce secteur d'activité emploie 1,2 million de salariés (certains avec de vrais contrats de travail, d'autres avec un emploi plus précaire...) et génère 300 milliards de chiffre d'affaires. Il prévoit une croissance de ces phénomènes due à la réduction du temps de travail

L'esprit de la loi

Définition

Pour créer une association, il suffit que deux personnes "mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que le partage des bénéfices". Une telle association peut s'appeler, au gré des adhérents, amicale, cercle, chambre, club, compagnie, confédération, groupement, ligue, société, syndicat ou encore union.

But

A condition qu'il soit licite, le but

assigné à une association est très divers. Il peut être d'ordre artistique, charitable, culturel, éducatif, politique, professionnel, sanitaire, sportif, religieux, utilitaire, etc. Il est parfois précisé que les adhérents s'interdisent toute discussion d'ordre philosophique, politique ou religieux au sein de l'organisation.



Le SCV saison 1976-1977

Non partage des bénéfices

Une association n'a pas de but lucratif, ce qui ne veut pas dire désintéressé. Il n'est pas interdit qu'elle fasse des bénéfices pourvu qu'elle ne les partage pas entre ses associés mais qu'elle les consacre à la réalisation de ses objectifs.

Adhésion

Toute personne majeure non déclarée incapable par la loi peut adhérer en principe à une association, de même qu'une personne morale (c'est à dire un groupement déjà constitué par ailleurs ou une collectivité), à condition de le faire librement, sans obligation.

Statuts

Les fondateurs de l'association doivent établir et signer des statuts qui, d'une part, définissent son objet, son nom et son siège social et, d'autre part, organisent sa vie.(administration, gestion, financement, etc)

Fonctionnement

Ce sont les statuts qui déterminent les règles de fonctionnement. Il est couramment admis que l'Assemblée générale ordinaire (parfois extraordinaire) prend connaissance du rapport moral et financier et élit les dirigeants qui sont bénévoles, même s'ils peuvent prétendre à certaines indemnités pour frais de déplacement, téléphone ou courrier. La loi laisse libre l'organisation interne. Selon le cas, c'est un conseil d'administration ou un comité directeur ou encore un comité exécutif qui la gère au quotidien ou sinon plus simplement un bureau

Personnel salarié

Une association peut engager un ou plusieurs salariés qui bénéficient des dispositions du droit du travail et des lois sociales.

Ressources

Elles sont constituées des apports (mobiliers ou immobiliers), des cotisations des adhérents, des dons et legs, des produits de manifestations diverses comme bal, loto, kermesse...et évidemment des subventions. La plupart des associations ont de faibles budgets, moins de 200 000 francs pour 60% d'entre elles. Certaines (telles Yaka Jouer, ADMR...) ont pour vocation d'offrir un service social à la population et ont de gros besoins financiers, ce qui les rend très dépendantes des fonds publics.

Bénévolat

Chaque association constitue un formidable lieu de démocratie, de réflexion, d'action, de solidarité dont la bonne marche repose avant tout sur le bénévolat. Le moment n'est-il pas venu de libérer des heures, sur le temps de travail, pour les militants associatifs, non seulement pour gérer leur société, mais aussi pour se former ?

Les associations locales

En épluchant le dossier "associations" détenu en mairie, il est possible de dresser le tableau suivant. Quelques inconnues subsistent...[Les responsables ont, dans l'ordre, le titre de Président(e), Secrétaire et Trésorier(e)]

Dénomination	Date création	Buts (selon les statuts)	Responsables à la création	Responsables actuels
Amicale des Sapeurs Pompiers	08/11/1955	<ul style="list-style-type: none"> ✓ resserrer les liens d'amitié des personnels pour faciliter l'exercice de leur fonction et défendre leurs intérêts ✓ contribuer au développement des connaissances et à l'amélioration des méthodes d'interventions ✓ soutenir l'oeuvre des Pupilles des S.P. 	LACAZE Michel	GIRARDI Philippe ORLHIAC Laurent AUGUSTAUD Jacques
Association des Cadets Sapeurs-Pompiers	14/05/1985	<ul style="list-style-type: none"> ✓ participer aux manifestations sportives récréatives pour le perfectionnement et l'instruction des jeunes Sapeurs.Pompiers. 		
Amis du Sénégal	23/01/1992	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Participer à des projets humanitaires sur le Sénégal ou ailleurs pour des actions ponctuelles 		ASTOUL Etienne AGUILAR Christine KLEITZ Francis
Association des Parents d'Elèves	04/1999	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Défendre et soutenir l'Ecole publique ✓ Organiser et pérenniser des activités extra-scolaires ✓ Soutenir les familles ✓ S'investir dans les démarches légales concernant la protection et le soutien de l'enfant 		MARTY J. Louis REBEL Hélène BELY Viviane
Club des Baladins de Villebrumier (Amicale du club des Aînés)	30/11/1977	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Apporter aide et réconfort à tous les retraités ✓ Créer une animation amicale de village ✓ Organiser les loisirs des personnes âgées 	LACAZE Michel DUC Gaston GAUBY Gabriel	DELMAS Lucien DEGUINES Nicole VIALARD Adèle
Bien Vivre à Villebrumier	11/1999	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Défendre et améliorer la qualité de la vie des personnes habitant ou séjournant dans le canton de Villebrumier 		GUILLION Jeanine CASSEGRAIN Laurent FUSARI Barthélémy
La Boule villebrumiéraine	1932			LACAZE Daniel JAMME Guy JAMME Kléber
Bricol'Art	16/10/1997	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Initier à l'art dans toutes ses formes 	GAUSSERES J. Claude TEMPORAL Patricia MARQUIE Edith	(en sommeil)
La Clé des Chants	09/10/1988	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Apprendre à chanter ensemble et former une chorale 	DI SANTOLO Simone BLANC Michèle	JAMME Nunzia BLANC Michèle MORENO Denise

Comité des Fêtes de Villebrumier	25/04/1965	✓ Organiser des fêtes, bals, manifestations sportives et tout ce qui a trait à l'organisation des loisirs	DAVID Raymond BRUGNARA Hugues ORLHIAC René	DI SANTOLO Brigitte ABEILHOU Carine FILLASTRE Marie-Line
Entre Nous à Villebrumier	03/1989	✓ Editer une publication de caractère local qui relate les faits de l'actualité, s'intéresse à la vie associative et évoque le passé de la commune	JAMME Guy TOURNOU Yves TAPIOLAS Fernand	JAMME Guy TOURNOU Yves JAMME Kléber
Espérance	13/12/1994	✓ Favoriser et développer l'animation culturelle et sportive de la région de Villebrumier en lien avec les activités de la paroisse	CLOSSE Patricia HESRY Jocelyne BIZOT Ghislaine	FLORENTIN Béatrice
Fourberies de Villebrumier	14/09/1999	✓ animer un atelier d'expression théâtrale		REBEL M. Hélène MENAND Joséphine BELY Viviane
J'Danse	1990	✓ Maintenir la forme physique par des séances de relaxation et d'assouplissement	KLEITZ Lydie TEMPORAL Jacqueline BARBIER Sylvie	ABEILHOU Carine MARTY Laurence MOLINIE M. Christine
Rallye de l'Amitié	22/12/1997			MONBRUN Gilbert GUILLION Bernard KLEITZ Francis
Sporting Club Villebrumiérais	1921(omnisports) sommeil de 1947 à 1964 recréé le 01/04/1964 (sections football et tennis)	✓ Pratiquer l'éducation physique et sportive	(en 1964) BLANC Michel MONTANT Raymond MORENO Raymond	MORENO Philippe TAILLADE J. Pierre BOUN Gérard VIALARD Thierry
Section Tennis Villebrumiérais	20/06/1966 (comme section du SCV) 28/10/1983	✓ Pratiquer le tennis	(en 1966) TATRY Bernard MURATORE Daniel VIDAL Serge	PY LEBRUN Michel BATTEAU Gérard
Coup d'pouce aux Bébés	27/04/2001	✓ Impulser le projet d'une crèche intercommunale dans le bassin de population de Villebrumier, Nohic, Orgueil, Reyniès et Varennes		VANELLE Valérie CASTELLA Isabelle MENAND Joséphine
Boule Pétanque de Villebrumier	03/06/1976 (séparation d'avec la Boule lyonnaise)	✓ favoriser et pratiquer le jeu de pétanque	BRUGNARA Hugues LACAZE Daniel LACROUX Emile	BRUGNARA Hugues AUBRY Jean-Luc

A cette liste, il faut ajouter l'Office Central de la Coopérative à l'Ecole (OCCE) géré au niveau de l'école.

Associations inter-communales subventionnées par le Conseil municipal de Villebrumier

Association Inter-communale de Chasse Agréée de la Vallée du Tam (regroupe les Asso. communales de Corbarieu, Reyniès, Varennes et Villebrumier)	suite à la loi du 10/07/1964	✓ Favoriser le développement du gibier et la destruction des animaux nuisibles, la répression du braconnage, l'éducation à la cynégétique	(en 1979) REY J. Claude LEVADE Dominique MATTANA César	(ACCA locale) ABEILHOU Raymond SELLIER André BRUGNARA Jean
--	------------------------------	---	---	---

Fédération départementale des associations de Lutte contre les Calamités atmosphériques (devenue Association Inter- communale d'Etude des moyens de Lutte anti-grêle)	1977 07/1998	✓ Diffuser tout renseignement susceptible de faire progresser la défense contre les fléaux atmosphériques ✓ Organiser les défenses contre la grêle		JORGA Edouard SAINT ROMAS Thibaut SANTOUL Alain
Association des Aides Familiales Rurales de la Vallée du Tarn			RAYNAL Jean	RAYNAL Geneviève
Amicale des Déportés du Travail du Canton de Villebrumier	30/12/1990	<i>(en sommeil)</i>	MONTET Maurice	
Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre (titre complété ensuite par) Combattants Algérie, Tunisie, Maroc et Veuves de Guerre section cantonale de Villebrumier			TURROQUES Gérard	PROTO Marcel ARQUE René GUIRGUY Alphonse
Association de Pêche et Pisciculture (Villebrumier, Reyniès, Corbarieu, Saint Nauphary)	06/05/1947	✓ Détenir des lots de pêche ✓ Participer à la lutte contre le braconnage et la pollution des eaux ainsi qu'à la destruction des nuisibles ✓ Organiser la surveillance et l'exploitation des lots de pêche ✓ Pratiquer la mise en valeur piscicole		VIALARD Jean MARTIN Laurent MORENO Philippe

Par ailleurs, le Conseil Municipal a subventionné aussi: La Prévention Routière, le Comité pour la Création d'un Lycée dans le Frontonnais, les Resto du Coeur, Pharmaciens sans frontières, l'AIPADAV, Association des Amis de la Médiathèque, l'Association des Maires de Tarn et Garonne, l'Association pour l'Aide scolaire du Collège J.J.Rousseau, Yaka Jouer (Centre de loisirs pour enfants)

Quelques associations ont disparu...

Cinéma au village	12/1983	✓ Organiser des loisirs à visées culturelles avec notamment projections de films...	ASTOUL Etienne ALARCON Josette PY LEBRUN Michel	
Sirocco	05/1990 (dissolution 11/1997)	✓ Maintenir des liens d'amitié, de bonne entente entre les jeunes du village ✓ Organiser des soirées récréatives	ORLHIAC Laurent KLEITZ Sonia VIALARD Thierry	

N'oublions pas l'activité déployée dans les années 50/60 par **La Lyre Villebrumiéraine** qui animait une fanfare et proposait spectacles et carnivals, ni même l'**Amicale des Anciens Elèves des Ecoles publiques** qui organisait des kermesses et surtout de mémorables voyages.

Que ces pages soient un hommage aux personnes bénévoles qui, en choisissant d'animer une association, ont fait ou font encore vivre un projet, créant ainsi de nouveaux espaces de liberté pour répondre toujours mieux aux nouveaux besoins.

Un élevage de vaches laitières près de Villebrumier

Les enfants de Villebrumier s'intéressent beaucoup à leur environnement et à leur cadre de vie, vous avez pu en juger dans un précédent numéro.

Voici une autre enquête réalisée par une élève du collège de Labastide-Saint-Pierre.

Bravo et merci à nos jeunes et talentueux collaborateurs.



J'ai rencontré Monsieur Pizzato Jean-Marie, agriculteur-éleveur à Sainte-Raphine (commune de Villemur). Je l'ai questionné sur son métier. Il m'a dit qu'il existait de nombreuses races de vaches laitières : la Prim-Holstein, la Montbéliarde, la Normande, la Jersey, la Maine-Anjou.

LE TROUPEAU

Le troupeau de Monsieur Pizzato est constitué uniquement de Prim-Holstein car cette race est bien adaptée à la région, à son climat, à la nourriture qu'on lui donne et elle produit beaucoup de lait.

Toutes les vaches du troupeau sont nées à la ferme. Les mères ont été fécondées par insémination artificielle. Le choix du géniteur est effectué par ordinateur selon les critères correspondant à l'animal souhaité. Seules les vaches seront conservées à la ferme. Dès qu'elles ont 8 jours, elles partent "en pension" chez un autre éleveur, dans un pâturage vert. Elles ne reviendront qu'à l'âge de 23 mois, 2 ou 3 mois avant qu'elles ne vêlent pour la première fois. Quant aux veaux, ils sont vendus à un négociant. L'âge moyen de ce troupeau est de 4 ans et demi mais la doyenne a 13 ans.

LA NOURRITURE

Le troupeau n'est pratiquement nourri qu'avec la production agricole de Monsieur Pizzato :

- du foin, herbe séchée au soleil et conditionnée en meules cylindriques.
- de l'ensilage de maïs : le pied de maïs presque mûr est haché puis stocké à l'abri de l'air sous une bâche imperméable. Il conserve ainsi 32 à 40% d'humidité et peut être conservé 2 ans.
- des farines (maïs ou céréales) qui sont

utilisées en complément alimentaire.

- Cependant, Monsieur Pizzato ajoute à cette alimentation du tourteau de soja qui apporte les protéines nécessaires.

LA TRACABILITÉ

Chaque vache est identifiée par 2 boucles de marquage portant son codage individuel : le pays, le département, le numéro de la commune, du cheptel et son numéro propre. Elle possède aussi une "carte d'identité" indispensable si elle doit être transportée : c'est la traçabilité. (document 6)



LA PRODUCTION DU LAIT

Ce troupeau est constitué de 65 vaches laitières qui produisent en moyenne 24 kilos de lait par jour mais, à la naissance du veau le "pic de lactation" peut atteindre 50 kg par jour (1 litre de lait pèse 1,035kg). Ce lait est excellent puisqu'il contient en moyenne 42,5 g de matières grasses par litre (le litre de lait "entier" du commerce en contient 35 g). Ce lait subit un contrôle 3 fois par mois.

Les vaches sont traitées matin et soir. La vache entre seule dans la salle de traite où elle retrouve son box. Monsieur Pizzato nettoie les trayons, vérifie le bon état du pis, supprime le premier jet de lait afin d'éliminer les microbes. Il place une trayeuse pneumatique qui aspire le lait.

Pendant la traite, la vache reçoit un complément alimentaire individualisé en fonction de la quantité de lait fournie. Le lait circule dans des tuyaux sans contact avec l'air et se retrouve stocké

**CARROSSERIE
SARL - RIVIÈRE ET PAVAN**

Tolerie - Peinture - Passage
au marbre - Pose pare-
brises

☎ 05 63 30 16 50
82370 Reyniès

SUD MÉDIC

Tout l'appareillage pour le
confort
du malade et de l'handicapé

82 370 Villebrumier
☎ / Fax 05 63 68 06 07

dans un container. Le lait est aussitôt réfrigéré : il passe de 39° à 2,5°; la vitesse de refroidissement assure la non-prolifération des germes. Tous les 3 jours, un camion-citerne amène le lait à la laiterie (environ 5 000 kg).

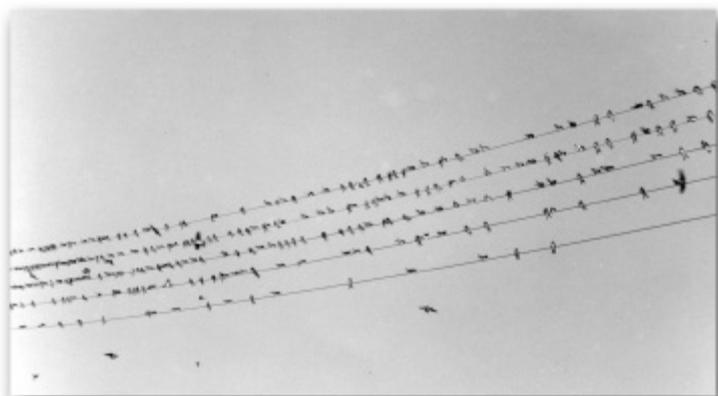
CONCLUSION

J'ai été étonnée par les connaissances de Monsieur Pizzato et par toute la technique qui accompagne cette production. J'ai été rassurée par la qualité de la nourriture et les précautions d'hygiène qui nous permettent de boire un aliment de grande qualité que j'ai pu déguster car Madame Pizzato m'a offert une bouteille de ce bon lait.

NAJAT EL BOUZATI 6ème 3



Que sont les hirondelles devenues ?



1998

en 1998, l'autre en 2001...

On peut noter la diminution du nombre d'hirondelles...

On peut aussi comprendre l'utilité des fils électriques "à l'ancienne"...

Ces deux photos ont été prises au même endroit et à la même époque, en septembre, rue Pierre Gerla, l'une



2001

Boucherie - Charcuterie
maison
Traiteur - Conserves maison
JEAN-CLAUDE FONTORBES
Place de la Mairie
82370 Nohic
☎ 05 63 68 06 99
Ouvert le dimanche matin

PATRICIA COIFFURE
Dames - Hommes - Enfants
Journée continue
Rue Haute
82370 Villebrumier
☎ 05 63 68 06 40

BOULANGERIE - BRIOCHE -
PÂTISSERIE - GLACES - CONFISERIE
JEAN-CLAUDE BRIAUD
Rue Haute 82 370 Villebrumier
☎ 05 63 68 05 13
Place Pierre Campech - 31620
Fronton
☎ 05 61 82 22 46

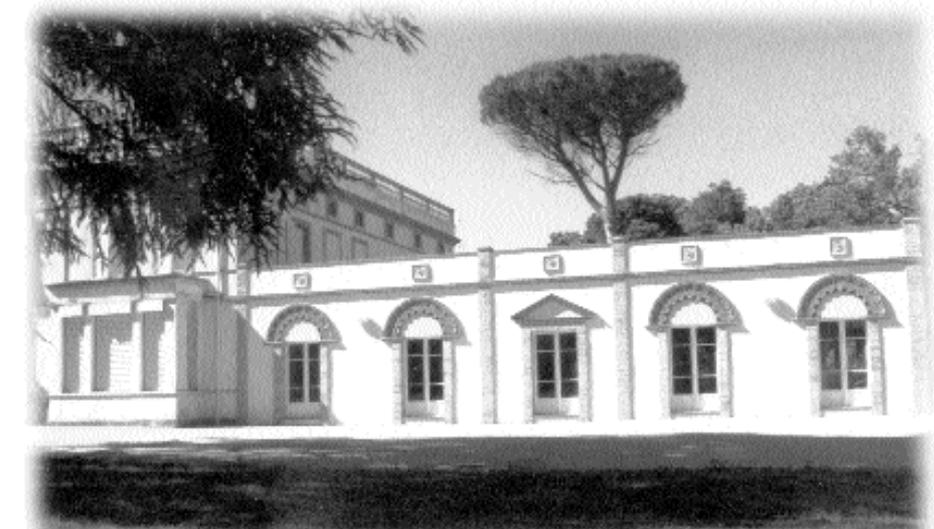
Une nouvelle aile au château de VILLEBRUMIER

L'ancien corps de ferme ayant du être arasé pour cause de vétusté, un maximum de matériaux (briques foraines, tuiles canal, ornements de cintres en terre cuite) a été récupéré pour être réutilisé dans la construction d'un nouveau bâtiment.

M. Laporte, propriétaire du château a conçu lui-même les proportions et la décoration de ce nouveau bâtiment, pour rester dans la tradition architecturale du XIX^{ème} siècle. La nouvelle construction est implantée à l'ouest, derrière le château et en harmonie avec cet édifice.

Sur le mur, au nord, s'ouvrent cinq portes fenêtres ; quatre d'entre elles sont ornées de cintres en terre cuite, œuvre originale de l'atelier Virebent de Launaguet, récupérées sur l'ancien corps de ferme. Un fronton triangulaire couronne la porte centrale. Le bandeau placé en haut des murs est orné de médaillons en terre cuite (d'après les motifs du XIX^{ème} siècle), œuvre du sculpteur Maurice Grelaud, dont l'atelier est à Castelmaurou.

Le toit, d'une seule pente, est cou-



vert de tuiles canal de différents couleurs provenant de l'ancien bâtiment.

A l'arrière du bâtiment, une galerie couverte soutenue par des piliers revê-



tus de briques foraines dont le travail de taille, d'ajustage et de pose a été fait par M. Laporte. Le propriétaire a assuré et réalisé lui-même le travail

d'habillage des façades (linteaux, encadrements, corniches) avec des briques anciennes provenant de la réserve. Ces briques composées de plusieurs nuances ont été réutilisées pendant plusieurs siècles.

Une partie de ce nouveau bâtiment est réservée au traiteur, pour la préparation des repas (banquets, mariages, communions,...), l'autre partie sert de réserve pour le matériel (tables, chaises,...) en excédent dans le grand salon, devenant salle à manger pour les diverses réceptions.

L'essentiel des travaux de restauration étant terminé, une demande de protection auprès des monuments historiques a été formulée pour une mesure simple, avec inscription sur la liste supplémentaire des monuments classés. Le grand salon, entre autre, mériterait de faire l'objet d'un classement.

Bravo à M. et Mme Laporte d'avoir sauvé le château de Villebrumier d'une destruction inexorable. Par sa passion et son talent d'artiste M. Laporte a assuré la restauration de ce patrimoine avec compétence. Cet édifice parfaitement remis en valeur intérieurement et extérieurement est placé au milieu d'un site remarquable au bord du Tarn. Bien intégré à la population de Villebrumier, M. Bernard Laporte a été élu conseiller Municipal en 2001.



YVES

LA RECETTE D'ANDRÉE

POULET COMTOISE À LA MUSCADE

Pour 4 personnes

- 1 beau poulet
- 1 verre de bouillon de volaille
- 1 bouteille de vin blanc d'Arbois
- 1 grosse cuillère de farine
- 150 g de fromage de Comté râpé
- 1 grosse noix de beurre
- 1 petit pot de crème fraîche
- 2 oeufs
- sel
- poivre
- noix de muscade
- poivre de Cayenne

◆ Parez le poulet après l'avoir vidé et flambé ; coupez-le en morceaux ; salez-les, poivrez-les, roulez-les dans la farine, puis faites revenir au beurre. Attendez qu'ils soient bien dorés, puis déglacez largement avec le vin blanc, ajoutez un verre de bouillon, assaisonnez fortement de noix de muscade et de poivre de Cayenne.

◆ Placez le plat au centre du four chaud où le poulet cuira en 30 mn à thermostat 8/9. A la sortie du four égouttez bien les morceaux et réservez-les.

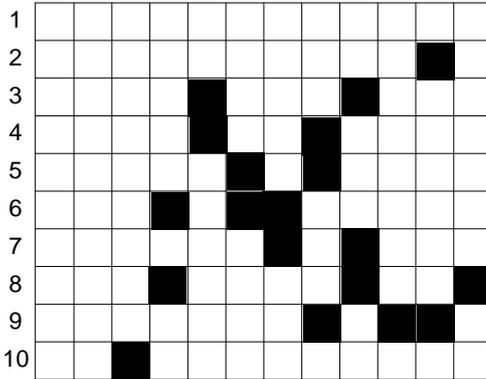
◆ Faites fondre une noix de beurre dans une casserole à fond épais, saupoudrez d'une cuillère de farine, ne laissez pas prendre couleur ; mouillez avec la cuisson du poulet, rectifiez l'assaisonnement en poivre et surtout en muscade, passez à la passoire fine et laissez mijoter un grand 1/4 d'heure sur feu doux.

◆ Placez alors les morceaux de poulet sur plat à gratin beurré. Liez la sauce avec 2 jaunes d'oeufs battus dans la crème fraîche et les 2/3 du Comté râpé. Nappez le plat avec cette sauce, saupoudrez le reste de râpé et faites séjourner 5 mn dans le four chaud, juste le temps de bien réchauffer le tout et légèrement gratiner les morceaux de volaille.



LES MOTS CROISÉS DE PIERRE

I II III IV V VI VII VIII IX X XI XII



HORizontalement -1. Beaucoup d'enfants souhaiteraient y travailler -2. A affronté les premiers froids -3. Langue lointaine. Coupe court. Sans équivoque -4. Cadeau de famille. Pronom. Poisson -5. Broute dans le Nord. Ne transige pas -6. Joie du gourmand. Confondant -7. Singes aux bras longs. Déesse de l'aurore -8. De l'aube au couchant. Ne fus pas coopératif. A la mode -9. Fait voir rouge -10. Points opposés. Pas trop ensoleillé.

Solution du numéro précédent

I II III IV V VI VII VIII IX X XI XII

1	D	E	S	H	A	B	I	L	L	A	G	E
2	E	N	T	E	R	I	N	E	E	S		T
3	M	A	R	T	I	N	E	T	S		N	I
4	I	R	A		L		R		B	E	E	R
5	S	Q	U	E	L	E	T	T	I	Q	U	E
6	S	U	S	S	E	X		V	E	U	F	
7	I	E	S	T		P	E		N	I		M
8	O	S		A	A	R		A	N	N	E	E
9	N		L	I	M	E		R	E	E	L	S
10	S	T	A	S	E	S		A	S	S	I	S

VERTICALEMENT -I. Permettent de se sucrer -II. Obligation pour le 2 horizontal -III. Ne signalent pas toujours un trésor -IV. Plutôt rat. Titane à l'envers -V. Ascensionniste. Pas à vous -VI. Un peu d'Espagne au Maroc. Pas à moi -VII. Petit esprit nordique. Plutôt fétide -VIII. Arrivée à l'envers. Chambre de communication -IX. La 20 est la plus proche de nous. Prénom. Refuge d'agioteur -X. Fleuve peu propice à la baignade -XI. Ancien roi de Thèbes -XII. On peut donc les trouver. L'ancien.

Jean-Pierre TAILLADÉ
ARTISAN PEINTRE

REVÈTEMENTS SOLS ET MURS
PAPIERS PEINTS, VITRERIE
IMPRÉGNABILISATION DE FACADES

05 63 68 04 53 — 82370 VILLEBRUMIER

les Courses du jour **Utile**

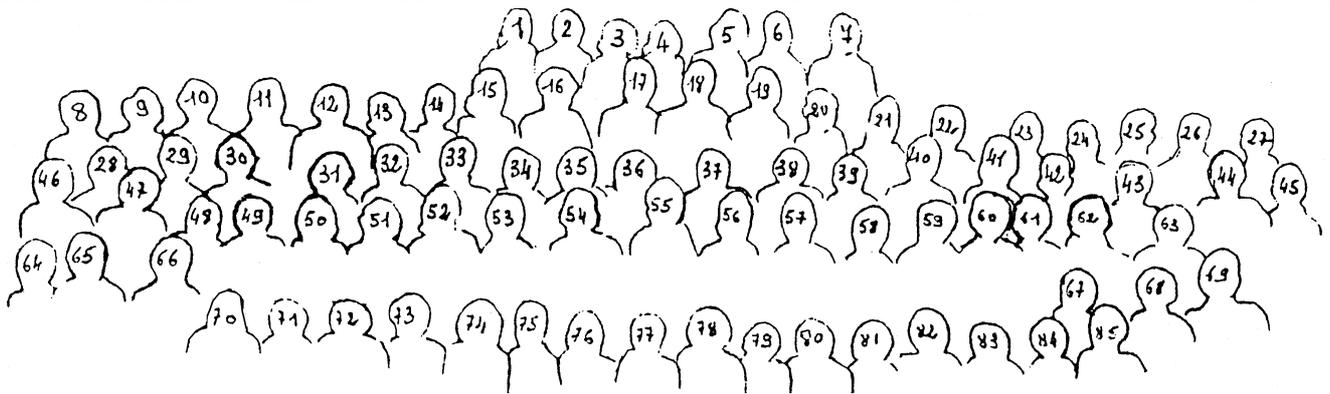
Superette

M & D FAURE
Place de la Mairie
82370 Villebrumier
05 63 68 04 59

IDÉAL BÂCHES
Stores - Bâches - Auvents -
Couvertures piscine été, hiver
Kit piscines démontables
Produits piscines

Successeur de Mr Taste
MICHEL MONRUFFET
82 370 Villebrumier
☎ 05 63 68 04 29 / Fax 05 63 68 01 50

Les 3 classes de l'école de Villebrumier en 1952-1953



1 Guindani
 2 Guindani
 3 Fusari Danièle
 4 Guindani
 5 Armellan Christiane
 6 Muratore Francis
 7 Commelongue Michel
 8 Prieur Eliane
 9 Maintenant Marcelle
 10 Bayle Lucette
 11 Douziech
 12 Lacaze Gisèle
 13 Ferran Jeanine
 14 Brugnara Francine
 15 Lacaze M. Claude
 16 Muratore Fanny
 17 Castel J. Claude
 18 Mora
 19 Tesseyre J. Claude
 20 Cester Jérôme
 21 Zago Pierre
 22 Boutines Hubert

23 Zago Emile
 24 Bescos Raymond
 25 Bordes J. Claude
 26 Douziech
 27 Cester Sisto
 28 Barthélémy Michel
 29 Commelongue Jean
 30 Guindani
 31 Audabran Pâquerette
 32 Fabra Liliane
 33 Barthélémy Josette
 34 Cogoreux A. Marie
 35 Vieux Odile
 36 Guillion Françoise
 37 Bordes M. José
 38 Caliman Antoine
 39 Vidal Serge (?)
 40 Lacaze Jacques
 41 Lacaze Jean
 42 Di Santolo Gilbert
 43 Blanc Jean
 44 Lala Bernard

45 Jamme Christian
 46 Astoul Bernard
 47 Astoul Guy
 48 Cogoreux Nelly
 49 Freville Gisèle
 50 Bordes Yolande
 51 Di Santolo Simone
 52 Brugnara M. France
 53 Bayle Aline
 54 Douziech
 55 Trévisan Robert
 56 Fréville Gilles
 57 Maintenant Lucien
 58 Lacaze Daniel
 59 Vidal Hugues
 60 Brugnara Alain
 61 Miori Michel
 62 Frayssinet
 63 Fabra Gérard
 64 Barthélémy Louis
 65 Astoul Etienne
 66 Laffon Claude

67 Gros Christian
 68 Miori René
 69 Muratore Daniel
 70 Blanc M. Thérèse
 71 Brugnara Bernadette
 72 Barthélémy Josiane
 73 Lages Michèle
 74 Cyprien Michèle
 75 Vidal Paul
 76 Fusari Marie
 77 Bordes Martine
 78 Bayle Jean
 79 Fabra Hubert
 80 Jamme Kléber
 81 Guindani
 82 Caliman Louis
 83 Abeilhou Raymond
 84 Arnoul Serge
 85 Di Santolo Raymond